



# Créer ou pas une facture sur des prestations Wonderbox

Par Redjack, le 15/10/2024 à 21:18

Bonsoir,

J'ai une question sur l'édition de facture où l'on me donne 2 réponses différentes et je ne sais pas quoi penser

Je reçois des clients à travers des Wonderbox

Wonderbox émet :

une facture de ses frais

un relevé de prestation du montant total de la prestation avec mon nom en émetteur

une annexe avec un tableau indiquant le montant qui m'est reversé

Mon AGA m'indique que je dois pour chaque prestation émettre et envoyer une facture à l'attention de Wonderbox

Wonderbox m'indique que non, pas besoin car ils émettent en mon nom le relevé de prestation

Du coup, je ne sais pas ce que je dois faire pour être en règle

Sur ma compta, je note bien une ligne pour le montant de la prestation et une ligne de frais, mais sans créer de facture jusqu'à présent

Faire une facture par prestation, c'est lourd à gérer et Wonderbox émet déjà un relevé de prestation

Pourriez-vous m'éclairer ?

je vous remercie

Par **john12**, le **15/10/2024 à 22:51**

Bonsoir,

Je précise que je ne connais pas la nature des relations contractuelles qui vous lient à WONDERBOX, cet élément conditionnant vos obligations en matière de facturation. WONDERBOX vous achète-t-il les prestations rendues au client final ou n'est-il qu'un simple intermédiaire mettant en relation, via son site et ses boxs, un professionnel du tourisme (vous) et un client particulier souhaitant bénéficier de vos services ? Je n'en sais rien. Le contrat que vous avez conclu avec WONDERBOX doit répondre à cette interrogation.

Si vous vendez des biens ou services à WONDERBOX, nous sommes en présence d'une relation B2B imposant l'obligation de facturation, en application de l'[article 289 du CGI](#). Si WONDERBOX n'agit qu'en qualité de simple intermédiaire, vous êtes censé fournir vos prestations à des particuliers, ou des non assujettis, ce qui ne vous oblige pas à facturer. Par ailleurs, vous dites que vous recevez des clients, mais sans préciser la nature des produits fournis ou des services rendus. Il serait utile de préciser.

Si votre CGA ou AGA vous dit qu'il vous faut facturer WONDERBOX, cela voudrait dire qu'il considère que vous vendez vos prestations à Wonderbox. Les CGA ou AGA sont placés sous la surveillance des services fiscaux, de sorte qu'ils sont censés être bien informés de la réglementation fiscale et des obligations pesant sur leurs clients. J'aurais donc plutôt tendance à leur faire confiance.

Mais, pour avancer sur la question, il est impératif de régler la problématique de la nature de votre relation contractuelle avec WONDERBOX.

Pour l'instant, je ne peux vous en dire plus.

Bonne fin de soirée.